



LIGUE RÉGIONALE DE
TIR DE LORRAINE

PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

2026 - 2029

SOMMAIRE

Introduction

01. Développer la pratique

02. Promouvoir le Tir pour Tous

03. Prévenir les violences dans le sport et sensibiliser à l'éco-responsabilité

04. Encourager la formation et développer les compétences

05. Accompagner vers l'excellence sportive

06. Tir & Santé

Synthèse des Actions

Conclusion

Contexte et objectifs généraux

Ce document trace la feuille de route de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine pour la période 2026-2029. Il définit les axes de travail, les priorités et les actions à mettre en œuvre afin de poursuivre le développement harmonieux de notre discipline sur l'ensemble du territoire.

Il s'inscrit dans la continuité du renouvellement de la gouvernance avec l'élection d'un nouveau Président et d'un Comité Directeur porteurs d'une vision ambitieuse, dynamique et inclusive.

Avant d'aborder les perspectives à venir, il est essentiel de saluer le travail accompli par l'équipe précédente. Son engagement et son sérieux ont permis d'importants progrès dans la structuration des clubs, le développement de la pratique, la formation des cadres et la promotion du tir sportif en Lorraine. Ces réalisations constituent un socle solide sur lequel la nouvelle équipe souhaite s'appuyer.

Si les orientations générales du plan 2022-2025 demeurent pertinentes, le contexte et les besoins actuels nécessitent une actualisation des priorités et une adaptation des actions pour répondre aux nouveaux enjeux : modernisation, attractivité, inclusion et durabilité.

Parmi les éléments structurants pris en compte dans la définition de ce plan 2026-2029, la Ligue retient notamment :

- L'évolution des pratiques sportives et des attentes des licenciés ;
- Le renforcement du soutien aux clubs ;
- La formation et la professionnalisation des encadrants ;
- La promotion de la mixité, de la jeunesse et de l'inclusion par le para-tir ;
- L'engagement dans une démarche écoresponsable et citoyenne ;
- Et la volonté d'inscrire le tir lorrain dans une dynamique de performance, d'ouverture et de partage.

Ce nouveau plan d'action se veut à la fois réaliste et ambitieux. L'engagement de chacun sera déterminant pour atteindre nos ambitions et faire progresser le tir sportif en Lorraine.

1. Développer la pratique

La Ligue se fixe pour objectif d'augmenter significativement le nombre de licenciés sur l'ensemble de son territoire.

Cette ambition repose sur une stratégie globale visant à rendre la pratique du tir plus accessible, attractive et inclusive.

Quelles actions ?

1A - Soutenir les clubs dans le développement de leurs Écoles de Tir et de la pratique du para-tir en leur fournissant du matériel adapté, ainsi qu'une aide en munitions, cibles et armes à air comprimé ;

1B - Accompagner financièrement les clubs dans la sécurisation et l'homologation de leurs stands ;

1C - Renforcer et développer les partenariats en coordonnant des actions avec les Comités Départementaux ;

1D - Relancer et promouvoir le tir sur plateau.

2. Promouvoir le tir pour tous

L'objectif est de renforcer la participation des jeunes, de favoriser la féminisation de la pratique et de garantir l'accès au tir pour les personnes en situation de handicap.



2.1 Le sport scolaire et universitaire

Favoriser la découverte et la pratique du tir dès le plus jeune âge en utilisant notre matériel laser pour initier les élèves à la discipline, et accompagner leur parcours scolaire et universitaire tout en s'appuyant sur les compétitions universitaires déjà organisées.

Quelles actions ?

2.1A - Afin de promouvoir la discipline dans les écoles primaires, nous envisageons de renforcer notre partenariat avec l'USEP. Cette collaboration permettra :

- d'obtenir un agrément pour intervenir dans les écoles primaires et faire découvrir le tir aux élèves dans un cadre sécurisé et encadré ;
- d'accompagner les élèves depuis l'initiation jusqu'à la compétition, en proposant un encadrement progressif qui favorise l'apprentissage, le développement des compétences et la découverte du plaisir de la pratique sportive ;

2.1B - Développer nos liens avec l'USEP, tout en consolidant notre engagement avec l'UNSS et la FFSU pour mieux promouvoir le tir sportif dans les établissements scolaires et universitaires ;

2.1C - Organiser des journées de découverte en utilisant notre matériel laser pour initier les élèves à la discipline.



2.2 La féminisation de la pratique

Les féminines représentent 12,2 % des licenciés de la Lorraine :

- 20 % des licenciées féminines ont – de 21 ans
- 50 % de ces féminines ont entre 8 et 14 ans (écoles de tir)

Il est essentiel de mettre en valeur la pratique du tir par les femmes et de renforcer leur participation en augmentant le nombre de licenciées sur notre territoire.

Quelles actions ?

- 2.2A - Organiser une journée « Portes Ouvertes » à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme, en collaboration avec l'ensemble des clubs lorrains, afin de faire découvrir le tir aux femmes et promouvoir leur participation ;
- 2.2B - Fidéliser les tireuses féminines à notre pratique.



2.3 Le para-tir

Le para-tir constitue un axe majeur de notre politique d'inclusion et d'accessibilité, car il permet à toutes les personnes en situation de handicap de pratiquer le tir dans des conditions adaptées à leurs besoins. Cette démarche vise non seulement à ouvrir la discipline à un public plus large, mais également à offrir à chaque participant les moyens de progresser et de s'épanouir, quel que soit son niveau ou son type de handicap.

Quelles actions ?

- 2.3A - Organiser des journées d'initiation au para-tir ;
- 2.3B - Proposer des stages adaptés à tous les niveaux, avec des sessions d'initiation pour les débutants et des stages de perfectionnement pour les tireurs confirmés ;
- 2.3C - Accompagner les clubs dans leur projet d'insertion et d'accueil des personnes en situation de handicap ;
- 2.3D - Accompagner financièrement les clubs dans l'équipement spécifique nécessaire à leur pratique.

3. Prévenir les violences dans le sport et sensibiliser à l'éco-responsabilité



3.1 Lutter contre les violences dans le sport

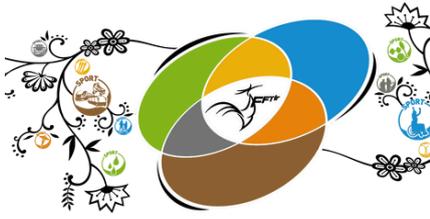
L'objectif est de créer un environnement où chaque pratiquant peut évoluer sereinement, développer ses compétences et apprécier la pratique sportive en toute sécurité, tout en préservant l'éthique et les valeurs fondamentales du sport.

Quelles actions ?

3.1A - Organiser une formation interne à la Ligue destinée aux clubs, axée sur la prévention et la lutte contre les violences dans le sport ;

3.1B - Former les dirigeants de clubs pour prévenir le harcèlement et lutter contre les violences sexuelles et sexistes au sein de leurs structures ;

3.1C - Accompagner les clubs dans la mise en œuvre du contrôle d'honorabilité pour leurs encadrants diplômés.



3.2 L'éco-responsabilité

Mettre en œuvre une politique de responsabilité sociétale qui allie protection de l'environnement, maîtrise des coûts et choix écologiques responsables.

Quelles actions ?

3.2A - Promouvoir des installations durables et éco-responsables au sein de nos clubs, en privilégiant l'éclairage LED et des matériaux écologiques comme le bois. ;

3.2B - Promouvoir la récupération des plombs à l'aide d'un système spécialement conçu pour favoriser leur réutilisation et assurer un recyclage respectueux de l'environnement. ;

3.2C - Sensibiliser les pratiquants aux enjeux environnementaux et à la protection de l'écologie ;

3.2D - Optimiser les déplacements afin de réduire les distances parcourues en voiture ;

3.2E - Optimiser le covoiturage afin de réduire les déplacements individuels.

4. Encourager la formation et développer les compétences



4.1 Optimiser les formations initiales

Ne pas former pour former, mais proposer des actions de formation ciblées répondant à des besoins précis .

La Ligue dispose d'un poste à temps plein dédié aux missions de formation, de détection et de perfectionnement, soutenu par l'Équipe Technique Régionale (ETR), composée de bénévoles sélectionnés pour leur expertise et leurs compétences.

Quelles actions ?

4.1A - Former au CAC (Certificat de compétences : capacité à accueillir et à conseiller)
Formation de base à l'accueil et à l'information des adhérents ainsi qu'à la gestion de la sécurité sur les stands de tir. Première étape pour encadrer les nouveaux licenciés d'un club ;

4.1B - Continuer à s'investir dans les formations initiales BFJE (Brevet Fédéral Jeune Encadrant), BFA (Brevet Fédéral Animateur) et BFI (Brevet Fédéral Initiateur) ;

4.1C - Orienter des candidats vers le BFE (Brevet Fédéral Entraîneur) ;

4.1D - Identifier des diplômés désireux de se spécialiser dans le para-tir ;

4.1E - Instaurer de manière durable la formation de Moniteur TAR.



4.2 Favoriser la formation continue

La formation continue est essentielle pour maintenir et développer les compétences des entraîneurs de la Ligue.

Elle permet de renforcer l'expertise des titulaires de diplômes en leur offrant des formations complémentaires.

Cette approche garantit que nos entraîneurs restent à la pointe des pratiques pédagogiques et techniques tout en favorisant la montée en niveau de l'ensemble des équipes encadrantes.

Quelles actions ?

4.2A - Assurer une offre de formation variée et répondant aux besoins spécifiques ;

4.2B - Proposer des modules spécialisés visant à consolider le savoir et les compétences.



4.3 Renforcer l'adhésion des clubs au dispositif « Cibles Couleurs »

Le programme « Cibles Couleurs » a pour objectif de structurer et diversifier la pratique du tir sportif, notamment auprès des jeunes, tout en s'adressant également aux adultes.

La progression « Cibles Couleurs » est déclinée en sept niveaux, elle est visualisée par des couleurs différentes, reprenant un élément fort et commun aux disciplines de notre sport.

Ce programme est conçu pour être facilement intégré par les clubs de tir, même ceux qui n'ont pas encore mis en place une formation structurée.

Quelles actions ?

- 4.3A - Recenser les clubs ayant une École de Tir mais non-adhérents au dispositif Cibles Couleurs ;
- 4.3B - Faire découvrir le dispositif Cibles Couleurs aux clubs qui n'y adhèrent pas ;
- 4.3C - Analyser les raisons de la non-adhésion au dispositif et accompagner les clubs dans son intégration ;
- 4.3D - Continuer à accompagner les clubs déjà inscrits ;
- 4.3E - Informer les clubs sur la Labellisation Cibles Couleurs des encadrants.



4.4 Promouvoir la formation jeunes encadrants (BFJE)

C'est un objectif important afin de rajeunir l'encadrement en suscitant des vocations auprès des jeunes pour l'encadrement sportif orienté vers l'entraînement.

Cela contribue non seulement à dynamiser la pratique du tir, mais aussi à renforcer l'engagement des jeunes dans des rôles de responsabilité au sein des clubs.

Quelle action ?

4.4 - Accompagner individuellement les jeunes sous la conduite d'un tuteur.



4.5 Maintenir la qualité de l'arbitrage afin de susciter des vocations

L'arbitrage joue un rôle fondamental dans le bon déroulement des compétitions sportives.

Notre action vise à maintenir l'accompagnement des arbitres, tout en œuvrant à susciter des vocations, notamment auprès des jeunes, dès l'adolescence, afin d'assurer le renouvellement et la pérennité de l'encadrement arbitral.

L'engagement de tous devient une priorité pour continuer à vivre pleinement notre sport et nous retrouver au fil des compétitions.

Dans cette perspective, il est essentiel de former, d'accompagner et de renouveler un nombre suffisant d'arbitres, afin d'anticiper les transitions à venir et de garantir la qualité et la pérennité de l'encadrement sportif.

Quelles actions ?

4.5A - Valoriser le dispositif « Arbitre Jeune » auprès des jeunes sportifs des clubs, à travers une campagne de sensibilisation ;

4.5B - Encourager la spécialisation dans l'arbitrage. La diversité des disciplines de tir nécessite une expertise spécifique dans chaque spécialité ;

4.5C - Encourager la progression dans les grades supérieurs.

5. Accompagner vers l'excellence sportive



La structure «CLUB LORRAINE» assure le suivi des meilleurs tireurs par le biais de stages régionaux coordonnés par l'ETR.

Notre volonté est d'encourager fortement les talents potentiels de demain en les soutenant dans leur parcours et leurs difficultés afin qu'ils développent leurs compétences.

Nous misons les Équipes Techniques Départementales (ETD) pour accueillir les sportifs non retenus par la Ligue, leur offrant ainsi un entraînement adapté qui leur permettra de postuler à une intégration ultérieure.

Quelles actions ?

- 5.A - Détecter les futurs tireurs de haut niveau ;
- 5.B - Encourager l'émergence des jeunes talents et faciliter leur progression vers le haut niveau ;
- 5.C - Favoriser les rencontres amicales avec d'autres Ligues et pays afin de renforcer les liens et de contribuer à l'amélioration du niveau de nos sportifs ;
- 5.D - Fournir un soutien financier ou matériel, notamment par la dotation de munitions pour les entraînements.

6. Tir & santé



L'objectif est de favoriser un environnement sûr et sain pour tous les licenciés, en informant et en conseillant les clubs afin d'assurer une pratique optimale du tir.

Quelles actions ?

- 6.A - Prévention des risques de plombémie, en luttant contre le saturnisme ;
- 6.B - Informer sur l'usage de défibrillateur ;
- 6.C - Accompagner et sensibiliser les pratiquants et encadrants à la lutte contre le dopage ;
- 6.D - Participation du médecin de la Ligue lors des stages et des sessions de formation.

SYNTHÈSE DES ACTIONS

LIBELLE	QUI	PERIODE
1. Développer la pratique		
Soutenir les clubs dans leurs Écoles de Tir et le para-tir, avec une aide en matériel, munitions, cibles et armes à air comprimé)	CD / CR Ecole de Tir	Dès que possible
Accompagner financièrement la sécurisation et l'homologation des stands	CD / CR Homologation	2025-2029
Renforcer les partenariats avec les Comités Départementaux	CD	Dès que possible
Relancer et promouvoir la discipline du tir sur plateau	CD / CR Développement	2025-2029
2. Promouvoir le tir pour tous		
Scolaires et universitaires : générer des opportunités	CD / ETR	2025-2029
Engager des actions en faveur des féminines	CD / CR Féminine	2025-2029
Engager des actions en faveur des personnes en situation de handicap	CD / CR Para-tir	2025-2029
3. Prévenir les violences dans le sport et sensibiliser à l'éco-responsabilité		
Lutter contre les violences dans le sport	CD	En continu
Mettre en place une politique de responsabilité sociétale conciliant protection de l'environnement, maîtrise des coûts et choix écologiques	CD	En continu
4. Encourager la formation et développer les compétences		
Optimiser les formations initiales	CD / ETR	En continu
Favoriser la formation continue	CD / ETR	En continu
Renforcer l'adhésion des clubs au dispositif « Cibles Couleurs »	CD / ETR	En continu
Promouvoir la formation jeunes encadrants (BFJE)	CD / ETR	En continu
Maintenir la qualité de l'arbitrage afin de susciter des vocations	CD / RRA	En continu
5. Accompagner vers l'excellence sportive		
CLUB LORRAINE : suivi et accompagnement des tireurs	CD / ETR	En continu
6. Tir & santé		
Assurer un environnement sûr et sain, en accompagnant les clubs pour une pratique optimale du tir	CD / CR Médicale	En continu

CD : Comité Directeur CR : Commission Régionale ETR : Equipe Technique Régionale RRA : Responsable Régional Arbitrage

CONCLUSION

La Ligue Régionale de Tir de Lorraine affirme une ambition forte : développer et structurer la pratique sur l'ensemble du territoire.

Son plan d'action, conçu de manière concertée, mobilise les moyens humains et matériels nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Cette réussite repose sur la collaboration étroite de tous les acteurs, comité directeur, équipes techniques, comités départementaux, clubs et licenciés, dont l'engagement commun garantit l'avenir du tir sportif lorrain.



COORDONNÉES

LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE LORRAINE

Parc d'Activités

ZAC Belle Fontaine
57185 CLOUANGE

www.lltir.fr
secretariat@lltir.fr

03 87 30 96 53